

Membres en exercice: 9

Membres présents: 5

Membres votants: 7

Nombre de pouvoirs : 2

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 3 avril 2024,

L'an deux mil vingt-quatre, trois avril à 18h00, le conseil d'administration du CCAS de Champagnier, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Jean Paul JULIEN, Vice-président du CCAS.

Date de convocation: 29 mars 2024

Présents : Jean Paul JULIEN, Hervé ALOTTO, Carole ANDRIES, Chantal BRUN,

Danièle MOUREN

Excusés : Florent CHOLAT (donne pouvoir à Hervé Alotto), Christine CAVARRETTA, Gérard DOUGNON, (donne pouvoir à Jean Paul Julien), Céline GELAS

Secrétaire de séance : Danièle MOUREN

DELCCAS2024_005 : Finances - Affectation des résultats 2023

Suite à la présentation du compte administratif et du compte de gestion de l'année 2023 et au résultat de clôture qui en découle, soit un excédent cumulé de 7 878,83 €, il y a donc lieu de se prononcer sur l'affectation de ce résultat.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- D'approuver ce résultat ;
- De décider de reprendre la totalité du résultat excédentaire en fonctionnement au budget primitif 2024, soit la somme de 7 878,83 €.

MODALITÉS DE VOTE: 7 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Jean Paul JULIEN

Vice-président du CCAS

Danièle MOUREN
Secrétaire de séance

Certifié exécutoire compte-tenu de la

Transmission en préfecture le : 2 2 AVR. 2024

Notifié: 2 2 AVR. 2024